

ÉDITORIAL

L'action syndicale peut payer ! Poursuivons la lutte !

Avec un budget d'austérité 2025 passé en force, le Gouvernement poursuit son saccage, sabrant dans les dépenses publiques dans de nombreux secteurs (logement, écologie, enseignement, Sécurité sociale...), affaiblissant les solidarités et fracturant toujours plus la société, en empruntant à l'extrême droite son vocabulaire et ses idées.

Dans ce contexte d'attaques toujours plus virulentes, chaque victoire, tout en ne constituant qu'une première étape, est aussi porteuse d'espoir : la publication du programme d'Education à la vie affective, relationnelle et à la sexualité, en dépit des offensives de l'extrême droite, les premiers reculs dans la mise en œuvre du Choc des savoirs, le renoncement aux 4000 suppressions de postes et le rapport de la cour des comptes, cinglant démenti aux discours alarmistes prétendant justifier la réforme des retraites.

Il y a un énorme enjeu à renforcer le syndicalisme de luttes et de transformation sociale, pour les agent·es

publics, les retraitées et les services publics, pour faire face à la menace de l'extrême droite, pour une véritable alternative. Continuons d'agir dans un cadre unitaire pour obtenir le rattrapage salarial et une véritable revalorisation passant par le dégel du point d'indice, la suppression du jour de carence et le rétablissement de l'indemnisation à 100 % des congés maladie, l'abrogation de la réforme des retraites, et une rupture claire avec l'Ecole du tri social et les politiques éducatives menées.

Mutations : quelle transparence ?

Relations sociales constructives, confiance et transparence, communication et accompagnement des agents : c'est ce que promettent les Lignes Directrices de Gestion académiques récemment présentées en CSA. Mais les faits sont têtus et les droits des personnels ont régressé comme jamais avec la loi dite «de Transformation de la Fonction publique», raison pour laquelle cette année encore, la FSU s'est prononcée contre les Lignes directrices de gestion Mobilité.

Où est la transparence quand les organisations syndicales sont privées du

contrôle de l'ensemble des situations ? Où est la confiance quand les erreurs de l'Administration ne peuvent plus toutes être repérées et corrigées ? Quand seules certaines barres départementales sont communiquées, sans contrôle possible ? Où est la qualité du dialogue social quand le Rectorat reconduit chaque année un calendrier excessivement précipité ? Malgré le retard pris dans les instances de préparation de rentrée, les résultats de l'Intra sont annoncés le 4 juin, sans prise en compte de la réalité du fonctionnement des établissements. L'Administration fait toujours aussi peu de cas des personnels, et dégrade sciemment les conditions d'affectation. La FSU reste déterminée à exiger le respect des règles, la transparence et l'abrogation de la loi dite «de Transformation de la Fonction publique».

Plus que jamais, faites confiance au SNES-FSU, au SNEP-FSU et au SNUEP-FSU pour votre demande de mutation.

Maud Ruelle-Personnaz, co-secrétaire générale du SNES-FSU Versailles,

Bruno Maréchal, co-secrétaire général du SNEP-FSU Versailles,

Ruth Rieux, secrétaire générale du SNUEP-FSU Versailles

RETROUVEZ TOUS NOS CONSEILS EN VIDÉO !

Dans le souci de toujours mieux vous conseiller et vous accompagner dans le cadre de votre demande de mutation, nous vous proposons une série de vidéos :

→ Principes généraux du mouvement : nombre de vœux, types de vœux, ZR, complément de service...

→ Le fonctionnement du mouvement, nos conseils de stratégie et les erreurs à ne pas commettre.

→ Le fonctionnement de l'extension ; comment l'éviter ?

→ Tous nos conseils pour les participant·es obligatoires.

→ L'Éducation prioritaire : présentation générale, bonifications d'entrée, bonifications de sortie.

→ Le mouvement spécifique académique.

→ TZR : missions, conditions d'emploi, affectations, indemnités...

→ Formuler ses vœux de zone de remplacement.

→ Quelle stratégie adopter si on est soumis à une mesure de carte scolaire ?

→ Les situations familiales : dans quels cas peut-on les faire valoir et quelle stratégie adopter ?

→ Et d'autres à venir !

Pour retrouver toutes nos vidéos, rendez-vous sur notre site à l'adresse <https://r.snes.edu/videosIntraVers2025> ou scannez le QR code ci-contre.

Ces vidéos sont un complément à la présente publication. Nous vous invitons donc à visionner celles qui correspondent à

votre situation, pour tenter de mieux comprendre le mouvement intra. Bien évidemment, chaque situation étant unique, il conviendra dans tous les cas de nous contacter pour faire un point précis sur votre demande et vous assurer que votre stratégie est optimale, que vous n'avez pas oublié de pièces justificatives...

Bon visionnage et à très vite par téléphone, par mail ou en visio lors de l'une de nos réunions !

